



Baie
du-Febvre

EMPLOI SAISONNIER

La Municipalité de Baie-du-Febvre souhaite embaucher une ressource pour l'**entretien des parcs municipaux** de mai à septembre (tonte de pelouse, arrosage et autres tâches d'entretien paysager). Vous aimez **travailler à l'extérieur** et recherchez un emploi saisonnier offrant une **grande flexibilité d'horaire**? Cette opportunité est pour vous!

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps plein ou partiel (à déterminer selon vos disponibilités) de mai à septembre;
- Salaire horaire entre 18 \$ et 20 \$ de l'heure selon les compétences et la grille salariale de la municipalité;
- Bienvenue aux étudiants et aux retraités!

POUR POSTULER

Envoyez votre CV avant le 14 avril 2023
à l'attention de
Mme Maryse Baril, directrice générale
direction@baie-du-febvre.net

Ou appelez-nous au 819 519-6422, poste 1 pour nous manifester votre intérêt.